



Élevage

Vétérinaire en milieu rural, un métier plus que jamais à préserver

Chaque année, de nombreux vétérinaires ruraux spécialisés dans le soin et le suivi des animaux de rente ne sont pas remplacés, même si le manque de vocation n'est pas toujours la première raison évoquée. Certains départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté sont particulièrement touchés par ce phénomène qui inquiète la filière agricole. Pour y faire face, des solutions pour promouvoir ces métiers sont mises en place.

TÉMOIGNAGES / Les candidats pour devenir vétérinaire rural existent. Mais les voies d'accès aux écoles vétérinaires sont pour eux un obstacle. Rencontre avec six étudiants qui préparent le concours des écoles vétérinaires et souhaitent voir évoluer les processus de recrutement.

La vocation pour la « rurale » à l'épreuve du concours

«*Crise de vocation* », «*Vocation en péril* ». Ces titres font régulièrement la une des journaux pour décrire le manque de vétérinaires prêts à consacrer leur carrière à la pratique rurale. Moins de 18 % des vétérinaires ont déclaré en 2020 une activité pour les « animaux de rente » - c'est à dire une activité auprès d'éleveurs - selon l'observatoire démographique de la profession vétérinaire. Un nombre en diminution puisqu'ils étaient, en France, 3 490 à intervenir auprès d'éleveurs en 2021 contre 3 695 en 2017. Mais, fait-on vraiment face à une crise de vocation ou les freins se situent-ils ailleurs ? Lise, Perrine, Amélie, Eloïse, Lisa et Amaury ont à peine 20 ans. Depuis la rentrée de septembre, ils ont mis entre parenthèses leur vie sociale pour se consacrer exclusivement à la préparation du concours d'entrée aux écoles vétérinaires. Et pour eux, le projet est clair : ils veulent devenir vétérinaires ruraux. Étudiants en classe préparatoire ATS (adaptation technicien supérieur) bio au lycée du Valentin à Bourg-lès-Valence (Drôme), ils sortent d'un BTS productions animales (PA) ou d'un DUT génie biologique option agronomie. Mais ils savent que les places vont



Lise, Perrine, Amélie, Eloïse, Lisa et Amaury préparent le concours d'entrée aux écoles vétérinaires. Tous souhaiteraient devenir vétérinaire rural.

être chères : seulement 95 sur 724 sont réservées cette année en écoles vétérinaires pour les étudiants préparant la voie C du concours, c'est à dire celle ouverte après un BTS, BTS ou DUT.

« Un métier passion »
Tous dénoncent un système de sélection trop « élitiste ». «*La sélection se fait sur les maths, la physique alors que quelqu'un de passionné peut apprendre le métier de vétérinaire. Si on recherche des vétérinaires ruraux, peut-être serait-il*



En 2021, 3 490 vétérinaires ont déclaré une compétence pour les animaux de rente, un chiffre stable par rapport à 2020.

au Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires. Malgré une légère baisse, en Saône-et-Loire, cette zone reste globalement attractive, car elle dispose encore d'un bassin d'activités vivant et est à proximité de l'école de Lyon. Mais plus on s'éloigne et plus on arrive dans des zones mal desservies. Selon le conseiller, la Nièvre et l'Yonne seraient les victimes collatérales de cette logique. Il manquerait une vingtaine d'emplois équivalent temps plein au sein de ces deux départements. «*À Champagnole, dans le Jura, ils pensaient que leur zone était en tension, car il leur fallait deux semaines pour recruter un jeune vétérinaire... Nous leur avons répondu que dans l'Yonne, nous essayons depuis trois ans* », se remémore le conseiller.

Des collectivités locales investies
L'Auvergne-Rhône-Alpes n'échappe pas à ces inégalités territoriales. Selon le secrétaire général de l'Ordre des vé-

térinaires, l'Ardèche, la Drôme et la vallée de l'Isère seraient les secteurs les plus touchés par la pénurie de vétérinaires d'animaux de rente. Mais les différentes aides allouées par les collectivités, ainsi que les retombées du Plan à manifestation d'intérêt (lire page 11) parviennent à maintenir un maillage. Le Conseil régional a notamment alloué une subvention de 4 500 € pour l'achat d'un échographe dans une clinique du Cantal, ou encore 60 000 € pour la construction d'une clinique vétérinaire à dominante rurale dans le Nord de la Loire en 2022.

300 km dans une journée
Dans le Nord de l'Isère, aux contreforts du Vercors, deux confrères ont récemment pu s'installer à Monestier-de-Clermont grâce aux aides allouées par le Département. «*Des vétérinaires ont arrêté, nous avons donc repris l'activité de vaches et de chevaux depuis quatre mois,*

relate Hugot Jeannet, vétérinaire et secouriste en montagne natif de Grenoble. Le Département a participé à notre installation grâce à une subvention de 15 000 € chacun, avec l'obligation d'assurer les gardes et le suivi des élevages. Mais la disparition des vétérinaires ruraux les oblige à couvrir une zone allant du Vercors à la Chartreuse en passant par le massif de Belledonne. «*Nous pouvons faire jusqu'à 300 km dans une journée... Nous sommes contraints par ces trajets.* » Bien qu'anîmé par la passion pour son métier, le jeune installé admet qu'un troisième vétérinaire ne serait pas de trop. «*Mais il faudrait payer un salarié supplémentaire et cela coûte cher, surtout durant les astreintes...* »

Au-delà de ce coût financier, les deux vétérinaires sont conscients que trouver un confrère ou une consœur dans cette zone s'avèrerait difficile. «*Il faut jouer sur l'immobilier et fournir un logement pendant les six premiers mois. Et surtout trouver un local adapté pour trois vétérinaires* », avance Hugo Jeannet, persuadé que les collectivités locales de son territoire ont saisi l'enjeu des déserts vétérinaires. Outre l'investissement des Pouvoirs publics, les acteurs de la profession poussent en faveur d'une augmentation des stages tutorés. «*Cela motive à faire de « la rurale » et c'est formateur comme une alternance* », assure le jeune vétérinaire. «*C'est réclamé par beaucoup de praticiens sur le terrain* », ajoute Maxime Chassaing. Une solution qui pourrait susciter des vocations et éviter certaines déceptions une fois le diplôme en poche. ■

Léa Rochon

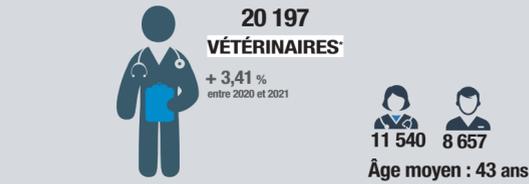
*DDADUE : loi du 3 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne.

Sophie Sabot

1. Inscrits à l'Ordre des vétérinaires. 2. Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2022.

DÉMOGRAPHIE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE

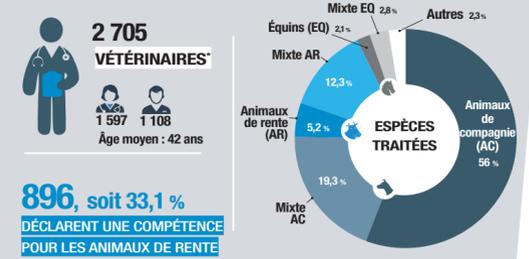
EN FRANCE



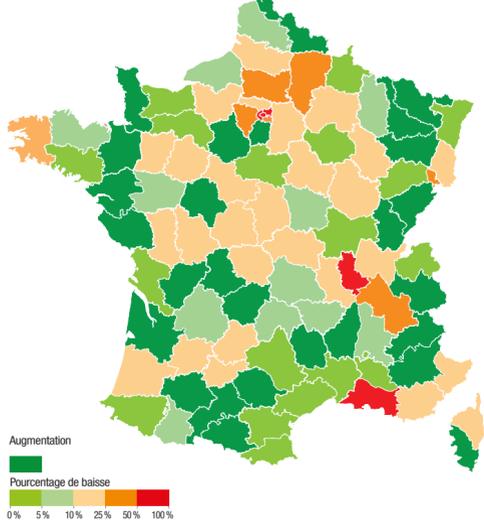
6 520, soit 32,3 % DÉCLARENT UNE COMPÉTENCE POUR LES ANIMAUX DE RENTE

3 490, soit 17,3 % DÉCLARENT UNE ACTIVITÉ POUR LES ANIMAUX DE RENTE

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VÉTÉRINAIRES ANIMAUX DE RENTE INSCRITS ENTRE 2017 ET 2020



PROMOTION / Face à une attractivité du métier de vétérinaire rural en déclin, l'école VetAgro Sup Lyon a noué un partenariat avec le lycée agricole de Roanne Chervé Noirétable (Loire) pour encourager les élèves à s'intéresser de plus près aux soins ruraux.

Objectif VétO rural : un module pour créer de nouvelles vocations

Depuis 2021, le lycée agricole de Roanne Chervé Noirétable, dans la Loire, propose aux classes de seconde, première et terminale, un module optionnel intitulé «*Objectif VétO rural* ». «*Ce module est né d'une réflexion de l'équipe avec VetAgroSup Lyon autour d'un double constat : le manque de vétérinaires en milieu rural qui se profile dans les prochaines années et le manque de connaissances sur la réalité de ce métier des aspirants vétérinaires intégrant l'école. Ce dispositif d'enseignement complémentaire de découverte des métiers vétérinaires vise à développer l'appétence des candidats, sélectionnés au préalable sur dossier, pour aller vers le métier de vétérinaire rural* », présente Amandine Masson, directrice adjointe de l'EPLFPA* Roanne Chervé. «*En classe de seconde, l'objectif du module est de faire découvrir aux élèves le métier de vétérinaire et du monde de l'élevage. Nous poursuivons un but bien précis : essayer d'engager les jeunes vers le rural. Durant cette année de formation, nous effectuons plusieurs visites : clinique vétérinaire mixte (canine et rurale), exploitation de vaches laitières, école VetAgro Sup de Marcy-l'Étoile... De plus, j'accueille les élèves sur la ferme du lycée pour leur faire découvrir les différentes approches, en termes de santé, des animaux*



Lors du module Objectif VétO, les lycéens découvrent la santé animale en élevage.

de rente », souligne Jennifer Lassene, directrice de l'exploitation agricole et enseignante en production animale au sein de l'EPLFPA.

Premiers contacts avec le monde de l'élevage
En classe de première, les lycéens s'intéressent davantage aux différents métiers qui gravitent autour de la santé animale (technicien de santé animale, infirmier vétérinaire, soigneur animalier, auxiliaire spécialisé, assistant vétérinaire...). En terminale, le contenu du module est davantage tourné vers la filière équine, avec des visites dans

un centre d'entraînement de chevaux de course, un suivi de soins spécifiques, etc. «*Par ailleurs, nous ouvrons le champ des possibles avec la découverte des thérapies alternatives comme l'ostéopathie. Aussi, les élèves vont à la rencontre d'un vétérinaire de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) pour entrevoir une autre facette du métier* », poursuit l'enseignante. En parallèle, les jeunes reçoivent une formation scientifique avec des cours sur la dissection du cœur, la circulation sanguine, l'appareil reproducteur, etc. Des travaux pratiques leur sont également proposés au sein de la ferme du lycée (manipulation, prise de température, vaccination...). À terme, cette approche permet aux élèves d'appréhender le métier de vétérinaire en amont du concours d'entrée aux écoles nationales, grâce aux connaissances acquises durant les trois ans de formation. «*VetAgro Sup espère ainsi toucher un public rural, donc plus attaché à se diriger vers la médecine vétérinaire rurale, pour lutter contre les déserts vétérinaires* », conclut Jennifer Lassene. ■

Amandine Prioret

*Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

REGLEMENTATION /

En quête de solutions



En 2021, le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires estimait que la hausse du *numerus clausus* démarrée en 2009 au sein des écoles vétérinaires a permis une augmentation de 38 % des places. Depuis cette même année, il est également possible d'accéder aux écoles directement après l'obtention du baccalauréat, à raison de 40 places par école. «*Selon le Conseil national, nous serons en mesure de répondre aux besoins dans une dizaine d'années* », confirme Maxime Chassaing, conseiller au Conseil régional de l'Ordre de Bourgogne-Franche-Comté. Mais le temps que les nouveaux entrants soient formés et arrivent sur le marché du travail, les professionnels doivent serrer les dents.

Six territoires ciblés et aidés

En 2022, le ministère de l'Agriculture, les représentants de la profession vétérinaire et les acteurs de l'élevage ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour lutter contre la désertification vétérinaire. Six territoires volontaires ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation par rapport à l'offre vétérinaire et la demande des élevages sur les plans qualitatif et quantitatif. Les dossiers validés ont reçu un plan d'actions et des financements adaptés à leurs besoins. «*Cet appel a concerné des secteurs où nous pressentons la disparition des cabinets et où il manque déjà des vétérinaires* », détaille Jean-François Mourier, secrétaire général de l'Ordre des vétérinaires. Parmi les dossiers retenus, figurent notamment l'Ouest du département de la Haute-Loire, le Sud du département de l'Ardèche et le bassin d'Aurillac. Du côté de la Bourgogne-Franche-Comté, les départements de la Nièvre et de l'Yonne, où les recrutements sont jugés très difficiles, font également partie du dispositif.

Une plateforme téléphonique de régulation

Parallèlement, la télémédecine vétérinaire a fait l'objet d'une phase d'expérimentation. Mais aucune réglementation ne l'encadre pour l'instant. «*Nous sommes dans un vide juridique* », assure Jean-François Mourier. Selon lui, la téléconsultation pourrait pourtant être utile lors de suites opératoires. «*Mais le risque, c'est que cela échappe aux vétérinaires traitants* », conclut-il. Une autre piste concerne la télérégulation. Le Département de la Corrèze a décidé de l'expérimenter pendant un an et demi. De la même façon que le Samu, une plateforme téléphonique, gérée par des vétérinaires, régule les appels d'urgence en dehors des horaires d'ouverture des cliniques grâce à un numéro unique. Le personnel vétérinaire employé sur la plateforme répond et ventile les interventions qui peuvent attendre l'ouverture de la clinique et identifie ce qui relève de l'urgence. ■

Léa Rochon